



Code épreuve : 265

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : Géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945.

En mars 2021 a eu lieu en Alaska une rencontre ministérielle entre la Chine et les États-Unis. Par ailleurs, le premier ministre japonais Suga est le premier à rendre visite aux États-Unis à la Maison Blanche depuis l'élection de Joe Biden. Dans les deux cas, le sujet des discussions concerne l'Indopacifique où les États-Unis souhaitent des mers "libres et ouvertes". Il convient alors de s'interroger sur l'enjeu de puissance que constitue la maîtrise des espaces communs (dont l'espace maritime) par les États depuis 1945.

La maîtrise relève du contrôle, de la domination voire de l'hégémonie d'un acteur sur un espace donné. Cela peut passer par le contrôle des ressources tels que des hydrocarbures ou d'infrastructures tels que les câbles sous-marins. Ici, il s'agit de la maîtrise sur les espaces communs. Les espaces communs concernent les espaces où ne s'appliquent et ne s'imposent la souveraineté d'aucun État. Ce sont des espaces régulés par le droit international, similaire pour chaque État. Ils regroupent l'espace maritime, l'espace aérien, l'espace extra-atmosphérique et l'espace numérique. La maîtrise des ces espaces communs est convoitée par de nombreux États depuis 1945 - date de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, l'État considéré par Max Weber dans Le savant et le politique comme le seul acteur qui dispose du "monopole de la violence physique légitime et légale sur sa population" voit en ces espaces un enjeu de puissance. La puissance étant "la capacité à imposer sa volonté aux autres entités" (Raymond Aron, Paix et guerre entre les nations) comporte trois volets selon Serge Sur: la capacité de faire (pouvoir), la capacité de ne pas faire (indépendance) et la capacité de faire faire (influence). L'ensemble de ces trois volets caractéristiques de la puissance

semblent présents dans la dynamique de maîtrise des espaces communs par les États depuis 1945.

La fin de la Seconde guerre mondiale en 1945 qui avait fait plus de 20 millions de morts, semblait augurer l'espoir d'un monde post-clausewitzien où la guerre était perçue comme "la continuation de la politique par d'autres moyens" (Carl von Clausewitz, De la guerre). En effet, 1945 marque une volonté d'instaurer la paix dans le monde à travers l'Organisation des Nations Unies (ONU). Toutefois, à partir de 1945, il y a un gain d'intérêt des États à l'égard des espaces communs, qu'ils voient comme un moyen d'asseoir leur puissance. De ce fait, les intérêts nationaux autour de ces espaces communs semblent primer ceux d'une paix internationale à tel point que certains États en viennent à se faire la guerre. Dès lors, la maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les États depuis 1945, mène-t-elle forcément à des luttes d'influences et des guerres ?

La maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les États depuis 1945 par plusieurs facteurs (I). Toutefois l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les États depuis 1945 est source de luttes d'influence (II). La maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les États depuis 1945 débouche même parfois sur des guerres que des pays tentent tant bien que mal de réguler (III).

*

*

*

La maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les États depuis 1945 par plusieurs facteurs. Il y a à la fois un facteur économique (A), militaire (B) et culturel (C).

La maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les États depuis 1945 par des raisons économiques. En effet, ces espaces peuvent être fondamentaux par l'approvisionnement en ressources. C'est le cas notamment dans l'espace maritime où d'importantes ressources en hydrocarbures sont présentes au niveau des îles Senkaku et Paracels. C'est pourquoi la Chine tente d'ailleurs de garder

se maintient sur elles - ci étant donné l'intérêt des pays de l'Asie-Pacifique à leurs égards. Par ailleurs, la mondialisation - interdépendance croissante des lieux, des économies et des sociétés provoquée par la multiplication de flux de natures - a conduit à des nouveaux enjeux économiques pour la puissance des Etats autour des espaces communs. En effet, avec l'avènement d'internet, la possession de câbles sous-marins est devenue fondamentale car ceux-ci représentent plus de 90% des communications mondiales. Quant à l'espace aérien, sa maîtrise est devenue fondamentale étant donné le développement du tourisme international et notamment du tourisme balnéaire, comme Alain Corbin dans Le territoire du vide. Enfin, l'espace numérique représente des ^{l'énergie} ressources économiques considérables. A titre d'exemple, la capitalisation boursière d'Apple est supérieure au PIB de l'Arabie Saoudite et au PIB de la Turquie. Dès lors, le facteur ^{économique} est l'un des facteurs explicatifs de l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats.

Le facteur militaire est lui aussi, indéniable, dans la maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les Etats depuis 1945. En effet, en 2018, 1800 milliards de dollars ont été dépensés par le budget militaire dont 35% par les Etats-Unis. Ces dépenses prédominantes dans le domaine militaire servent à la puissance des Etats-Unis et à sa capacité de projection dans l'espace maritime. Les Etats-Unis que Chalmers Johnson qualifie d'"empire des bases" dans Dismantling the Empire. America's Last Best Hope ont par exemple plusieurs bases dans l'Indopacifique dont la plus importante et celle d'Okinawa au Japon. L'espace extra-atmosphérique constitue lui aussi un enjeu militaire autour de la puissance les Etats comme tend à le montrer l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) par Ronald Reagan en 1983. Ainsi le facteur militaire est l'un des facteurs explicatifs de l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats.

Enfin, le facteur culturel explique également l'enjeu de puissance par les Etats depuis 1945 autour de la maîtrise des espaces communs. En effet, l'espace numérique participe au soft power des Etats-Unis, qui rejointe selon Joseph Nye les moyens non coercitifs. Les réseaux sociaux tels que Facebook créé en 2004 ou Youtube créé en 2005 font parties de ces outils du soft power américain. Il y a également les plateformes de séries qui y contribue comme Netflix qui compte 195 millions d'abonnés ou encore HBO. C'est parquasi selon Dominique Hoisi : "personne ne rêve d'être chinois, tout le monde rêve d'être américain". Dès lors, le facteur culturel explique également l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs.

Ainsi, la maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les

Etats par des facteurs économiques, militaires et culturels. Toutefois cet enjeu de puissance est source de luttes d'influence.

*

*

*

L'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence. Ces luttes d'influence peuvent se faire soit par destabiliser un Etat(A) ou par montrer sa supériorité sur un autre Etat (B).

L'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence dans le but de destabiliser un Etat. Dans l'espace aérien, ces luttes d'influence peuvent se faire à travers l'arme nucléaire et notamment la dissuasion nucléaire, caractéristique de la guerre froide qui avait pour objectif de destabiliser l'Etat adverse - les Etats-Unis et l'URSS. C'est le cas également de la Russie, quel son champ dans l'espace numérique par, qui a dévoilé les mails de l'équipe électorale d'Emmanuel Macron durant les présidentielles de 2017 afin de destabiliser la France. Dès lors, les luttes d'influence autour de la maîtrise des espaces communs peuvent servir à destabiliser un Etat.

En outre, l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence par montrer sa supériorité sur un autre Etat. Dans l'espace extra-atmosphérique cette lutte d'influence avait lieu durant la guerre froide entre les Etats-Unis et l'URSS. En effet, le 1^{er} homme dans l'espace est le soviétique Yuri Gagarine tandis que le 1^{er} homme sur la lune est l'américain Neil Armstrong. Et dans l'espace numérique, la Chine et les Etats-Unis se livrent une lutte d'influence par montrer leur supériorité à travers les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) et les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) même si les GAFA dominent toujours. Par exemple, la capitalisation boursière des GAFA est supérieure à celle des 40 entreprises françaises du CAC 40. Ainsi, les luttes d'influence autour de la maîtrise des espaces communs peuvent servir à montrer sa supériorité sur un autre Etat.

Dès lors l'enjeu de puissance autour de la maîtrise des espaces communs par les Etats depuis 1945 est source de luttes d'influence par destabiliser un Etat ou par montrer sa supériorité sur un autre Etat. Ces luttes d'influence débouchent parfois, malheureusement sur des guerres qui sont dur à régler.

Code épreuve : 265

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : géopolitique ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

K

K

K

La maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les États depuis 1945 déboute même parfois sur des guerres que des pays tentent tout bien que mal de réguler. Ces espaces peuvent servir par certaines guerres (A) et pour les "guerres invisibles" (Thomas Jomart) (B) que des États tentent de réguler (C).

La maîtrise des espaces communs peut servir par certaines guerres. C'est le cas ~~par exemple~~ des États-Unis avec leur stratégie light foot print qui les invite à mener des attaques ciblées par voie aérienne avec les drones - les "objets violents non identifiés" qui modifient les rapports de force. Par exemple, ces drones américains ont servi dans le cadre de l'exécution de Ben Laden au Pakistan en 2011 ou dans le cadre de l'opération Harmattan en Libye en 2011. Ainsi la maîtrise des espaces communs par les États peut servir par certaines guerres hybrides qui mêlent à la fois guerre conventionnelle et guerre non conventionnelle. Par ailleurs, les espaces communs sont aujourd'hui le théâtre de "guerres invisibles" (Thomas Jomart). En effet, l'espace numérique est le théâtre de nombreuses guerres. Les cyberguerres peuvent se faire à l'encontre d'États comme Tiron Koun en 2003 contre les États-Unis (à l'origine de la Chine), d'Estonie prélevé dans son économie pendant 2 semaines au printemps 2007 ^{contre} ou encore Shuxnet en 2009 par Israël et les États-Unis pour ralentir le développement du programme nucléaire iranien. Les cyberguerres peuvent également viser des entreprises comme Sony (2011) ou Saudi Aramco (2012) et des secteurs comme le secteur hospitalier en France avec notamment des cyberattaques qui visaient les hôpitaux de Dax et de Villefranche sur Saône en 2020. À ce jour, seul Israël a riposté par

la voie militaire à une cyberattaque - c'était contre le Hamas. L'indopacifique qui appartient à l'espace maritime est également le lieu d'une de ces guerres invisibles car elle peut constituer une guerre dans les années à venir. En effet, les stratégies du village de perle chinois ouest par exemple le port de Sihanouville au Cambodge et les nouvelles routes de la soie ouest par exemple le port de Gwadar au Pakistan nourrissent des velléités dans cette zone de la part de l'Inde. Ces deux États qui ont combattu en juin 2020 dans la zone du Ladakh pourraient se mener une guerre dans l'espace maritime si la Chine continuait son expansionnisme notamment sur les ports limitrophe de l'Inde tel que le Sri Lanka où le port de Hambantota a été cédé par 99 ans à la Chine. Dès lors, les espaces communs sont aujourd'hui le théâtre de "guerres invisibles".

Les États tentent tant bien que mal de réguler ces guerres. Dans l'espace numérique, il y a par exemple le RSTP européen pour les données numériques ou encore la France qui a créé en 2017 le COMCYBER pour lutter contre les cyberattaques. Dans l'espace maritime et notamment dans la zone indopacifique où des guerres pourraient se produire, il y a l'alliance du Quad créée en 2017 par Shinzo Abe et réformée en 2017 par Donald Trump qui regroupe les États-Unis, la Chine, l'Inde et l'Australie et qui a pour but de contenir la puissance chinoise qui est de plus en plus importante dans cette zone.

En définitive, la maîtrise des espaces communs comme enjeu de puissance par les États depuis 1945 semble mener inévitablement à des guerres étant donné que les États font passer leur puissance avant tout. En effet, la maîtrise des espaces communs est un enjeu de puissance par les États par plusieurs facteurs, ce qui mène à des luttes d'influence et des guerres. Même si les États tentent de limiter les guerres dans les espaces communs, la multiplication de celles-ci dans les années à venir semble inévitable.

Dans vers la guerre : L'Amérique et la Chine, le péage de Thucydide ?

proton. Allions montre que bien qu'ils soient interdépendants économiquement, ces deux États se livrent une guerre technologique qui pourrait mener alors à une vraie conflictualité. Cela montre que la frontière entre la guerre et la paix est de plus en plus floue.

